

# METROPOLISATION / MUTUALISATION

## LES AGENTS de BORDEAUX METROPOLE REAGISSENT

## REAGISSONS ENSEMBLE !

Face au mépris total dont il fait l'objet qui se traduit par l'absence de tout dialogue social à l'occasion de la métropolisation, de la création de services communs, des transferts de compétences, le personnel de Bordeaux Métropole a décidé de faire entendre son mécontentement et opté pour la grève lors d'une réunion organisée par l'ensemble des organisations syndicales de la collectivité.

**Les syndicats CGT, FO et S.A.F.P.T. de la Ville de Bordeaux  
s'associent à ce mouvement et ont également déposé  
un préavis de grève pour les 19 et 20 MARS 2015**

A ce jour, aucun des points essentiels tels que :

- Le processus d'affectation,
- La rémunération et le régime indemnitaire,
- Le temps de travail,
- La protection sociale,

ne fait l'objet d'une quelconque négociation que ce soit à Bordeaux Métropole ou à la Ville de Bordeaux. Quelle amélioration cette métropolisation apportera-t-elle dans le niveau de service rendu aux citoyens ? Ce projet permettra-t-il d'apporter un service équitable sur l'ensemble du territoire métropolitain mais également, en interne, à l'ensemble des collègues et des services ? Quels en seront les coûts ?

### TOUT SE CONSTRUIT SANS QUE VOS REPRESENTANTS N'AIENT ETE ENTENDUS

Après avoir élaboré des postes sur mesure pour les cadres de haut niveau, le processus d'affectation des autres agents se poursuit dans la précipitation, l'arbitraire et l'opacité.

Toutes les communes n'ont pas encore décidé à quelle hauteur elles vont entrer dans le principe de mutualisation.

Comment peut-on, dès lors, construire des organigrammes sans connaître le périmètre des futures directions, sans savoir combien d'agents seront nécessaires, l'impact financier que cela aura ?

Les pré-affectations vont commencer. Les agents vont devoir se positionner sans avoir une connaissance claire de leur futur environnement de travail, de leur rémunération, de leur lieu de travail, de leurs responsables, des garanties sur leur évolution de travail.

Dans ce projet, le personnel n'est considéré que comme variable d'ajustement.

**Partagés pour certains entre autorité fonctionnelle et autorité hiérarchique, il va pourtant leur être demandé d'être encore plus capables d'adaptation, encore plus professionnels, encore plus efficaces.**

On nous parle d'urgence mais quelle urgence puisque rien n'oblige légalement à agir dans les délais qui sont imposés par le Président de la Métropole.

**Les organisations syndicales n'ont jusqu'à maintenant aucune réponse aux questions qu'elles posent et ne seront enfin reçues qu'après les pré-affectations !**



S  
A  
F  
P  
T

BORDEAUX



A  
U  
T  
O  
N  
O  
M  
E

## **AGENTS de la VILLE DE BORDEAUX et de BORDEAUX METROPOLE MEME COMBAT**

**Il est essentiel aujourd'hui de s'appeler tous ensemble  
à la responsabilité des élus de la métropole  
qui sont garants du service public, de nos emplois  
et de nos conditions de travail.**

### **SOYONS NOUS AUSSI ACTEURS DANS LES AFFAIRES QUI NOUS CONCERNENT**

**REJOIGNONS NOS COLLEGUES DE BORDEAUX METROPOLE  
REUNIS EN INTERSYNDICALE**

**► LE 19 MARS de 9 h 15 à 10 h 15**

**2<sup>ème</sup> session du Comité Technique dont la 1<sup>ère</sup> session a été  
boycottée par l'ensemble des organisations syndicales  
de Bordeaux Métropole**

**► LE 20 MARS à partir de 9 h 15**

**Jour du Conseil de Métropole**

**DANS LE HALL DE L'HOTEL METROPOLITAIN (ex CUB)**

**Esplanade Charles de Gaulle**

**Rue Jean Fleuret**

## **TOUS et ENSEMBLE !**